

Fall 2008

Les Modes de Gardes et les Mères Modernes : La Conciliation de Vie Professionnelle et de Vie Familiale à Toulouse, France = Day Care Centers, Baby-Sitters and the Modern Mother: The Equilibrium Between One's Professional and Family Life in Toulouse, France

Millan AbiNader
SIT Study Abroad

Follow this and additional works at: https://digitalcollections.sit.edu/isp_collection

 Part of the [Family, Life Course, and Society Commons](#), and the [Work, Economy and Organizations Commons](#)

Recommended Citation

AbiNader, Millan, "Les Modes de Gardes et les Mères Modernes : La Conciliation de Vie Professionnelle et de Vie Familiale à Toulouse, France = Day Care Centers, Baby-Sitters and the Modern Mother: The Equilibrium Between One's Professional and Family Life in Toulouse, France" (2008). *Independent Study Project (ISP) Collection*. 552.
https://digitalcollections.sit.edu/isp_collection/552

This Unpublished Paper is brought to you for free and open access by the SIT Study Abroad at SIT Digital Collections. It has been accepted for inclusion in Independent Study Project (ISP) Collection by an authorized administrator of SIT Digital Collections. For more information, please contact digitalcollections@sit.edu.

Les modes de gardes et les mères modernes : La conciliation de vie professionnelle et de vie familiale à Toulouse, France

AbiNader, Millan
4 Décembre 2008

AD: Jaffé, Isabelle
Conseiller: Corradin, Irène
Bowdoin College
Français

L'Europe, France, Midi-Pyrénées, Toulouse

Submitted in partial fulfillment of the requirements for France : Language, Community and Social Change, SIT Study Abroad, Fall 2008

Le rôle des modes de gardes et le de l'image de la mère moderne en la conciliation de vie familiale et de vie professionnelle a été étudié à Toulouse, France. Sept semi-directifs entretiens sur les sujets de la possibilité d'inscrire aux modes de gardes, de l'accès grâce aux allocations, de l'égalité homme-femme dans le couple et des manières de concilier la vie professionnelle et la vie familiale composaient la substance de l'enquête. Les entretiens ont révélé l'influence de la capacité d'une mère à trouver une place à une garde pour être satisfaite avec sa conciliation de vie professionnelle et la vie familiale.

Day care centers, baby sitters and the modern mother: The equilibrium between one's professional and family life in Toulouse, France

The role of day care centre, baby sitters and the image of the modern mother in the ability for a mother to conciliate her professional and family life was studied in Toulouse, France. Seven semi-directed interviews on the subjects of the capacity to find a place at a center, one's access to financial aid, male-female equality in a couple, and the manners in which one balances her family and professional life composed the substance of this study. The interviews revealed the influence of the ability of a mother to find a solution for the care of her child on her satisfaction of her balance between family and professional life.

L'Introduction

Trente-six ans avant d'obtenir le droit de voter, les mères françaises ont obtenu le droit à un congé de maternité de huit semaines en 1908. Un siècle après, même si le congé de maternité a grandi à 16 semaines, la reconnaissance de la maternité, apparemment plus importante que le pouvoir législatif féminin, à la culture française n'a pas changé. Comme une mère m'a dit, « elles sont mères avant d'être citoyennes »¹. Actuellement, la maternité est soutenue par plusieurs droits en addition au congé de maternité. Les parents ont le choix de modes de garde des petits enfants, notamment les crèches collectives, les assistantes maternelles et les gardes aux domiciles. De plus, tous les modes de garde sont subventionnés par la caisse d'allocations familiales à proportion de revenus des parents. Les mères partagent l'opportunité de prendre un congé parental d'éducation avec les pères jusqu'à l'enfant a trois ans. En dépit l'ouverture du congé parental d'éducation aux deux parents, dans 98% de cas, c'est les mères qui le prennent (Chemin, a). Tous ces droits contribuent à une politique de la parentalité favorisée.

La politique de naissance donne des avantages aux familles nombreuses en France. Elle contribue en effet à une de la plus haute fécondité en Europe, 1,9 enfant par femme (Casanave, Demon, Gomez, Hivert, Le Nir et Milcent). Tandis que la fécondité est une de la plus haute, le taux de travail féminin entre les âges de 25 et 49 est une des plus élevées en Europe aussi, environs 80% (Casanave, et al.). Toutefois, ces deux taux demandent des politiques différents, une qui soutient la parentalité et la vie de la famille et l'autre qui favorise le développement de l'individu. De cette façon, les femmes et la politique française sont tirées dans deux directions différentes, d'avoir et de soutenir la vie familiale et au même temps, la vie professionnelle. La politique de naissance promeut la famille et la maternité. Néanmoins, selon Nadine Morano, la secrétaire d'état à la famille, avec cette politique, il faut également avoir un projet d'énumération

¹ Jaffé, Isabelle. Communication personnelle. 15 septembre 2008.

de places aux modes de garde, ce qui favorise la conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale (Morano). Cette conciliation, s'équilibre à proportions différents d'après la mère, est renforcée par les projets et les programmes du gouvernement.

En 2006, Phillip Bas, l'ancien ministre délégué à la famille, a proposé un plan de petite enfance qui garantit une place pour chaque enfant d'ici 2010, ce qui a été soutenu la prochaine année par Président Sarkozy qui l'a appelé « un droit opposable » (Ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, a ; Chemin, a). Dans le plan, il s'agit de la création de 300 000 places de crèches en cinq ans (Chemin, a). Quand le plan était écrit, presque 250 000 enfants étaient sans solution de garde (Ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, a). Aujourd'hui, parmi d'enfants de deux à trois ans, 60 000 manquent une place (Chemin, b). Avec chaque place créée, un plus parent a le choix de consacrer de temps à son développement professionnel. La pénurie de places efface ce choix, particulièrement pour les mères.

L'accès à une place pour l'enfant permet la conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale. La volonté de faire garder son enfant pour qu'on concilie sa vie n'est pas en fonction de son niveau d'éducation ni de sa classe socioéconomique (Maurin et Roy). Toutefois, en pratique, malgré les intentions de la loi, l'accès aux modes de garde pour les mères dépend sur des facteurs. L'organisation des systèmes de modes de garde et les rôles des mères modernes conditionnent la capacité d'une femme à concilier la vie professionnelle et la vie familiale.

Le Contexte

Le système français de modes de garde est composé d'accueils collectifs et individuels qui sont subventionnés en part par la caisse d'allocations familiales (Caf)². La Caf est un

² L'information sur les modes de gardes et le système d'allocations en France vient des sites web et des guides de la Mairie de Toulouse et le gouvernement national.

organisme national qui a une politique unie, et qui donne les mêmes allocations sur tout la métropole. Chaque département a une Caf avec des projets particuliers selon les besoins locaux et des petits bureaux aux villes et aux villages. Chaque français a le même droit aux allocations familiales, même les étrangères qui ont une carte de séjour. La démarche de recevoir les allocations est devenue assez simple à faire aujourd'hui car tous les formulaires sont sur l'internet. Pour qu'on puisse recevoir les allocations, on doit déclarer son revenu et sa situation familiale. Personnes qui ont un revenu plus élevé que le plafond de leur situation familiale, selon l'allocation particulier, ne peut pas la recevoir. La Caf s'occupe des allocations du logement, de la solidarité et de l'insertion (du parent isolé, de la vieillesse etc.) et de l'enfance et de la famille.

Les aides de la Caf pour le jeune enfant comprennent la prestation d'accueil de jeune enfant (Paje). La Paje est composée de quatre subventions. La prime à la naissance ou à l'adoption est versée pendant les derniers mois de la grossesse ou avant de l'adoption pour aider avec les premières dépenses de l'enfant. La prime verse au maximum 863, 79€ pour la naissance et 1 727, 59 € pour l'adoption. Après la naissance, si la mère prend un congé de maternité de trois mois ou plus, l'indemnité est subventionnée par la caisse primaire d'assurance maladie, la même caisse du congé de maladie, à proportion de son revenu. De plus, après la naissance ou l'adoption on reçoit l'allocation de base, le deuxième aide de Paje, jusqu'au troisième anniversaire de son enfant ou après que l'enfant a passé trois ans avec sa famille. La plus haute allocation de base est 172, 77 € par mois. Les deux autres subventions de Paje varient selon le mode de garde qu'on utilise, le complément de libre choix d'activité (Clca) et le complément de libre choix de mode de garde (Cmg).

Presque une moitié, 48%, des enfants sont gardés en crèche collective (Association de parents employeur de garde d'enfants). Bien qu'elles soient privée ou municipale, les crèches

collectives reçoivent les subventions de la Caf. Contrairement à la prime à la naissance ou à l'adoption et à l'allocation de base, la Caf ne verse pas directement les aides aux parents, mais à la crèche. Chaque crèche a un prix de journée dont les parents paient une partie selon leur revenu et leur situation familiale. La Caf complète le reste du prix. Pour baisser les coûts, des crèches reçoivent de l'aide de le Conseil général et la mairie, qui normalement les verse une allocation annuelle. La complétion par la Caf du prix des crèches collectives les fait le moins cher choix pour les familles défavorisé (Bressé et Galtier). Les crèches collectives accueillent entre 20 et 60 enfants entre les âges de deux mois à trois ans. Les crèches collectives ont des horaires réguliers, ouvertes en général 10 à 12 heures par jour pendant la semaine du travail. Une équipe professionnelle les gère, ce dont le/la directeur/directrice est souvent une puéricultrice, une infirmière de la petite enfance, ou une éducatrice des petits enfants. Cette équipe fait des activités de la socialisation, de la préscolarisation, et des jeux selon leur pédagogie. L'équipe, à proportion d'enfants d'un adulte à cinq à huit enfants, est la différence entre la crèche collective et les autres accueils collectifs.

La crèche parentale est un accueil collectif créé et géré par les parents d'enfants avec une professionnelle de la petite enfance titré par la protection maternelle et infantile³ (PMI). Les parents collaborent aux activités de l'éveil de leurs enfants et aux tâches quotidiennes de la crèche. Les crèches parentales s'occupent de 20 enfants au maximum et sont ouvertes 10 à 12 heures par jour. Elles suivent un projet d'éveil selon les croyances et selon la pédagogie des parents. Les crèches parentales ont un réseau, Association de collectifs, enfants, parents et professionnelles, (ACEPP) pour partager leurs expériences et leur savoir. La Caf, et des temps

³ PMI est un service départemental qui règle les permis de travailler avec les petits enfants et les conditions sanitaires de mères et enfants comme les consultations médicales de mères enceintes.

en temps la mairie, versent de l'argent aux crèches parentales de la même manière qu'aux collectives. Les accueils collectifs ouvrent de plus à l'accueil occasionnel.

La halte-garderie est un mode de garde collectif et occasionnel. Une équipe des professionnelles de la jeune enfance gère ce mode qui garde jusqu'à 20 enfants. Les horaires de la halte-garderie sont plus souple des autres modes collectifs et en conséquence, ils attirent soit des parents qui n'ont pas pu trouver une place à une garde régulière, soit ils qui gardent leurs enfants d'une manière individuelle. Les dépenses de la halte-garderie sont subventionnés par la Caf à proportion de revenus de leurs parents. Un autre mode occasionnel est ça du babysitting. Le babysitting est une garde individuelle où on embauche une personne en fonction de son besoin. Souvent, les baby-sitters sont des adolescents et les parents versent tout de leur prix. Il existe de la même façon individuelle, des accueils réguliers pour les enfants.

Les assistantes maternelles, qu'on les appelle familièrement les nounous, gardent entre deux et trois enfants qui sont normalement des âges décalés. Les assistantes maternelles sont employées des parents à qui la Caf verse des allocations directement. Si on choisit de faire garder son enfant chez une assistante maternelle, on reçoit une partie du Cmg qui s'appelle l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle (Afeama). L'Afeama est versé aux familles qui emploient des assistantes maternelles qui ont des titres de la PMI. L'allocation varie selon les revenus des parents, et l'âge de leur enfant. Il faut que les parents versent au minimum 15% du salaire de son assistante maternelle. Néanmoins si elle est agrégée, la Caf verse 100% de ses cotisations sociales. Le coût de les assistantes maternelles sont moins cher pour les personnes plus à l'aise, donc c'est un mode de garde limité aux certaines classes sociales (Bressé et Galtier). Les assistantes maternelles sont un choix de garde plus intime que la crèche collective. Le mode de garde donne aux parents le droit d'une négociation de la pédagogie de l'éveil de

leurs enfants pendant d'être libre à travailler. Leurs horaires sont plus souples que ceux des crèches collectives. Souvent les assistantes maternelles ont liens avec une crèche familiale où elles amènent les enfants un demi-jour par semaine. La crèche familiale, soit municipale, soit privée, est gérée par trois professionnelles de la petite enfance, un éducateur de la petite enfance et deux puéricultrices. Avec l'aide des assistantes maternelles l'équipe fait des activités de l'éveil et de la socialisation et fournit un espace aux enfants afin qu'ils puissent connaître la vie en collectivité. Même si une assistante n'est pas un membre d'une crèche familiale, elles peuvent amener les enfants à une ambiance collective afin d'enseigner la manière de vivre ensemble. Similaire aux assistantes maternelles, les employées au domicile qui ne sont pas agrégées avec PMI sont une autre option de mode de garde. L'autre partie du Cmg, l'allocation de garde d'enfant à domicile (Aged) est versée d'une manière similaire à l'Afeama, mais la Caf ne paie que 50% des cotisations. Un autre accueil individuel est de faire garder ses enfants soi-même.

Le congé paternel d'éducation permet un père ou une mère de s'occuper de leur enfant jusqu'à l'âge de trois ans. Si un parent ou les deux parents soit réduisent leur taux de travail à mi-temps ou à temps partie, soit cessent de travailler afin de s'occuper de leur enfant, ils peuvent recevoir une allocation de la Caf. Le complément de libre choix d'activité, la dernière allocation de Paje, permet aux parents de s'occuper de leurs enfants eux-mêmes du fait de recevoir des allocations entre 135, 46 € et 363, 27 €⁴ pendant le six mois après le congé de maternité ou si on a plus de deux enfants, jusqu'au troisième anniversaire du dernier enfant. Si on a plus de trois enfants et s'arrête complètement de travailler, on a l'option de prendre le complément optionnel de libre choix d'activité qui verse plus que le Clca, or pendant un an. Le choix de mode de garde influence la capacité des mères à concilier la vie professionnelle et la vie familiale tout comme certaines conditions sociales.

⁴ Ces chiffres sont si on reçoit déjà l'allocation de base.

Comme dit plus haut, 98% des congés parentaux d'éducation sont pris par les mères. Cette inégalité reflète où les inégalités homme-femme sont les plus proéminâtes, dans les mondes du travail et de la famille. En moyenne, 47,9 % de femmes en couple travaillent à temps complet contre 82,9 % des hommes (INSEE). De plus, 23,4% d'entre elles travaillent à temps partiel contre 3,1% (ibid.). Encore inégale, le taux de travail féminin diminue 15% pendant le premier trois ans après la naissance de son enfant (Chemin-c). Le salaire de femmes est 16 % moins que celui des hommes, et même si l'éducation, l'âge, le métier et les conditions de travail sont pareils, une femme gagne moins que son collègue masculin (AFP). Une enquête sur la situation actuelle des femmes a trouvé que 76% des femmes actives croient que leur possibilité de promotion est pire que celle d'hommes (Lutrand). Les inégalités au travail sont parallèles à celles au domicile. Bien qu'il y ait une conscience grandissant de la nécessité d'égalité dans la maison, les femmes font encore la majorité de tâches domestiques sauf le bricolage. Le linge et la préparation de repas illustrent bien cet écart ; la mère les fait le plus souvent dans 82% et 72% des maisons respectivement (Brocas). En dépit des inégalités professionnelles et familiales, 87% des femmes croient d'être mère est nécessaire à leur bonheur (Lutrand). Le rôle d'une mère moderne, la travailleuse et la domestique qui oscille entre le monde de la famille et de son individualisme, met en place l'importance de la conciliation de la vie professionnelle pour les mères et pour les politiques qui les concernent.

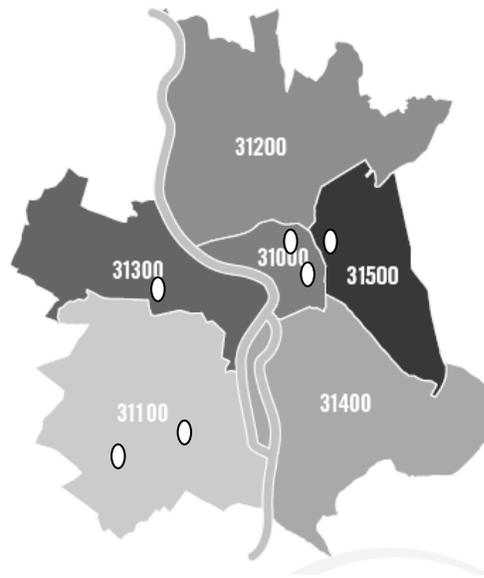
La Méthodologie

Le rapport entre le système de modes de garde, et les aspects culturels et la conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale était étudié à Toulouse dans un petit enquête. Toulouse est une ville de Midi-Pyrénées au sud de la France. Toulouse est la quatrième plus grande ville en France avec plus de 700 000 habitants et la troisième plus grande ville

universitaire avec presque 90 000 étudiants (La Mairie de Toulouse). Si on se balade à Toulouse après dix minutes, on voit la diversité de sa population qui comprend des immigrés, des personnes des premières et deuxièmes générations françaises et des française à la souche. Même si les caractéristiques de la population changent entre les quartiers, ce mélange de personnes crée une fabrique urbaine vibrante. Les modes de gardes à Toulouse sont gérés par la municipalité, des organismes privés et le Centre Communal d'Action Social (CCAS) une organisation départementale qui a un budget indépendant pour subventionner des projets municipaux. La ville rose offre des accueils privés et municipaux, collectifs et individuels, et réguliers et occasionnels. En addition, Toulouse a des endroits des jeux et des activités de la petite enfance comme les ludothèques, les bibliothèques de jeux, et les bibliothèques de l'enfance. Toulouse a un bureau de la Caf dans chaque arrondissement (six) qui sont ouverts huit heures par jour, cinq jours par semaine. Des mères et des professionnelles de la petite enfance ont passé un entretien.

L'échantillon a consisté de sept semi-directifs entretiens avec les personnes des institutions de la petite enfance et des mères. Les personnes des institutions sont Mme. Maïté Loubière, la fondatrice et directrice d'une crèche collective et privée dans un quartier élevé, Raymond IV, Mme. Etienne, la directrice d'une crèche collective et municipale à Reynerie, un quartier sensible, Mme. Nathalie Letourneux, l'éducatrice d'une crèche familiale municipale, L'Espace Enfance et Famille Claude Nougaro dans un autre quartier sensible, Bellefontaine et Mme. Odile Bartolot, la responsable de centres sociaux des allocations familiales à Jolimont, un quartier de classe moyenne (graphique 1). Je les ai choisies en fonction du quartier et du type de modes de garde d'enfance afin de voir un mélange de la population de Toulouse. Les mères étaient plus difficiles de trouver et par contre aux institutions, étaient choisies en fonction de leur disponibilité. Trois mères ont été faites passer un entretien, deux mères qui utilisent les crèches

collectives municipales, Mmes. Amie Mouneimne et Catherine Pou, et une qui utilise une assistante maternelle, Mme. Julia Carnine. Mmes. Mouneimne et Carnine sont américaines, or les enfants de toutes les deux sont nées en France. Toutes les mères sont des milieux assez favorisés.



Graphique 1 : Plan de Toulouse. Les cercles blancs représentent où se trouve les gens de l'échantillon⁵. (Les secteurs géographiques).

Les questions posées aux deux groupes de l'échantillon ont le même but mais sont écrites sous le contexte de chaque groupe (annexe 1). Dans le questionnaire, il s'est agi de quatre variables, la possibilité d'inscrire aux modes de gardes, l'accès grâce aux allocations, l'égalité homme-femme dans le couple et les manières de concilier la vie professionnelle et la vie familiale. Néanmoins, les personnes interrogées n'ont pas connu le thème de chaque question. Les entretiens ont duré entre 10 à 30 minutes selon la volonté des personnes à parler, comme les gens avaient la possibilité de parler librement. Les entretiens étaient ensuite transcrites et leur substance comparée.

⁵ Une des mères habite d'hors de Toulouse à peu près d'une demi-heure de la centre ville.

Les Résultats

La substance des entretiens crée un échange entre les organismes de service et les clientes, les mères, aux sujets de la possibilité d'inscrire aux modes de garde, l'accès aux modes de garde grâce aux allocations, l'égalité homme-femme dans le couple et les manières de concilier la vie professionnelle et la vie familiale.

La possibilité d'inscrire aux modes de garde

De la parole sur l'inscription aux modes de garde, trois thèmes ont développés, le milieu social des familles, le choix de garde, et l'attente d'une place. Tous les classes socioéconomiques utilisent les modes de garde d'une façon un de l'autre. La crèche de Boule de Gomme ne serve que les familles de quartier, et en conséquence, les familles sont d'un milieu social assez favorisé. Dans la crèche collective et municipale à Reynerie, et dans la crèche familiale et municipale à Bellefontaine, les familles sont des milieux sociaux mixtes. A Reynerie, les familles de quartier viennent souvent des classes sociales défavorisés, mais aussi de familles qui travaillent sur le quartier, par exemple les professeurs à Mirail Université (Etienne). La crèche familiale serve pour la plupart la Bellefontaine, un quartier sensible, et St. Simon, un quartier assez à l'aise. Selon Mme. Letourneux, la diversité est une dimension de la pédagogie de la crèche, « La mixité, c'est une valeur qu'on défend. » Même si les mères interrogées viennent tout d'un niveau socioéconomique assez aisé, elles se sentent la valeur de la mixité (Carnine). Le niveau socioéconomique de la famille influe le type de mode de garde qu'ils utilisent à cause des critères pratiques, comme l'endroit, du choix de modes de garde parmi autres raisons.

Le choix de garde est fait selon les critères de mode et ceux de la mère. Pour les crèches municipales, il faut s'inscrire à la mairie pour attendre une place. Si la crèche choisie, soit collective, soit familiale, a une place, ils contactent les parents pour avoir un rendez-vous à

discuter les logistiques et la pédagogie de la crèche (Etienne ; Letourneux). Le processus d'obtenir une place dépend de la disponibilité de la crèche (ibid.). La crèche privée par contre, peut avoir les critères plus spécifiques que ses partenaires municipaux. A la crèche Boule de Gomme, ils cherchent cinq qualités des familles et des enfants. Il faut que les deux parents travaillent, qu'ils habitent dans le quartier, qu'ils veuillent une garde à temps complet, qu'ils soient d'accord avec la pédagogie de la crèche et que la crèche ait à peu près un équilibre entre les garçons et les filles (Loubière). Les crèches municipales et privées doivent considérer les familles nouvelles en l'ordre de leur demande d'inscription. Les mères qui soit sont acceptées, soit sont refusées selon les critères du mode de la garde, ont leur propre critères de qualités de la garde.

Les mères interrogées ont fait leur choix de garde selon les mêmes besoins, or elles voient les solutions de ces besoins en modes différents. Une spécification pratique c'est la disponibilité de la garde. Malgré le désir du parent, si la garde n'a pas d'espace, la famille est sans solution (Mouneimne ; Pou). Les horaires de la garde en comparaison de ceux de leur emploi limitent également le choix de mode de garde. Notamment, Mme. Pou qui n'a qu'obtenu une place deux jours par semaine pour son fils, devra faire tous ses horaires du travail à temps partiel pendant ceux deux jours-là. Puis, les mères choisissent un environnement plus intime, les accueils individuels ou plus grand, les collectifs. Selon Mmes. Carnine et Pou, ce choix dépend de leur confiance en le mode de garde, si on a confiance en la dynamique d'une équipe pour réguler le comportement des personnes ou en le caractère d'une seule personne. Les mères fondent leur choix sur le désir que leurs enfants connaissent la vie en collectivité et voient l'évolution du comportement pendant la course de la vie. Cependant, elles ne voient pas les

mêmes modes de garde comme la solution. Selon Mme. Carnine, c'est apprentissage se trouve chez une assistante maternelle,

C'est permis aussi les enfants de voir les différents stages, d'être un petit peu tiré par l'avant en voulant marcher, en voulant avancer dans cette capacité, mais aussi d'être avec un bébé, de savoir comment réagit un bébé surtout.

On peut voir ce genre de socialisation dans les modes collectifs et individuels selon son philosophie de l'éducation de la petite enfance. Malgré les standards des mamans, leur choix de la garde est limité par l'espace disponible de l'organisme.

L'admission au mode de garde dépend de son liste d'attente. A la crèche municipale à Reynerie, 140 enfants attendent une place, à la crèche familiale de Bellefontaine, 106, et à la crèche privée dans Centreville, une soixantaine (Etienne ; Letourneux. ; Loubière). Même si une mère ne doit pas attendre une place, il faut s'inscrire pendant les premiers mois de sa grossesse si on veut une solution de garde tout de suite. Pour les nouvelles mamans, elles doivent choisir un mode de garde avant qu'elles ont la vraie expérience d'être mère et à demander des questions dont elles posent « dans l'imaginaire un peu » (Carnine). Les deux mères qui utilisent les crèches municipales, Mmes. Mouneimne et Pou, ont dû attendre une place. Pendant leur attente, elles ont utilisé soit la halte-garderie, soit des nounous (Mouneimne, Pou). Tous les deux ont dit qu'elles ont vu autres mères avec enfants plus jeunes que leurs propres, qui avaient une connaissance à la crèche ou à la mairie avaient eu une place avant qu'elles. Mme. Pou a décrit son expérience comme,

C'est vrai qu'il a fallu que je me batte auprès de la mairie et en attendant je disais, « moi, je travaille, il faut me trouver une solution. » C'est beaucoup de gens qui passent devant parce qu'il connaît un tel et j'ai dit « Voyez, je ne connais personne et je travaille, j'ai besoin de ramener ma fille à la crèche. » ...je voyais qu'il y a des enfants plus jeunes que ma fille qu'étaient pris donc j'ai dit « moi, je ne suis pas d'accord, il y a un ordre d'inscription, je crois que la règle est à respecter cet ordre d'inscription. » C'est vrai qu'il fallu que je tape un peu de poing pour que ma fille soit acceptée.

En dépit l'attente et la lutte d'avoir une place, les deux mères ont exprimé leur satisfaction et leur gratitude du système. L'accès aux modes de garde est influencé par les déterminants pratiques sus et aussi les allocations de la Caf.

L'accès grâce aux allocations

Le droit aux allocations familiales permet tout le monde d'avoir accès aux modes de garde. Il existe plusieurs allocations décrites plus haut pour l'aide des familles à payer la garde de leurs enfants. Souvent, les descriptions de chaque allocation sont complexes et longues, et dans un langage commercial et de la bureaucratique. Une des questions de l'enquête était « est-ce que vous pensez que le processus d'obtenir les allocations est compréhensible à tout le monde ? » Chaque personne interrogée a répondu « oui » (Bartolot ; Carnine ; Etienne ; Letourneux ; Loubière ; Mouneimne ; Pou). Mme. Mouneimne a expliqué qu' « il faut te renseigner. » Elle a attribué sa compréhension aux guides créées par le gouvernement (Mouneimne). Mme. Bartolot a raconté des guides de la Caf, « Les guides qu'on donne à tout le monde. Ça permet aux gens quand même de bien comprendre leurs droits et la démarche à faire. » Ces guides aident les parents de recevoir les allocations en montrant la démarche à faire qui permet l'accès aux gardes pour plusieurs familles. Tous les gens interrogés ont compris le processus pour obtenir l'aide de la Caf soit sous forme de subventions aux organismes soit sous forme d'allocations familiales. Les crèches reçoivent l'aide de la Caf pour compléter le prix de journée selon les revenus des familles inscrites. Mme. Carnine qui fait garder ses enfants par une assistante maternelle reçoit le Cmg et l'indemnité du congé parentale d'éducation car elle travaille à mi-temps. Les modes de garde, en addition aux familles, comprennent l'aide énorme de la Caf. Mme Etienne de la crèche collective et municipale à Reynerie a commenté, « Les parents peuvent payer de 40€ à 50€ par mois jusqu'à 500€. ... Parce qu'en effet on paie 50€,

mais la crèche coûte beaucoup plus cher, mais heureusement on a ce système. » C'est-à-dire, sans l'aide des subventions et des allocations de la Caf, il serait impossible d'avoir le système de modes de garde (Etienne). L'existence du système contribue à la capacité de femmes à concilier la vie professionnelle et la vie familiale. Les rôles des mères modernes influent aussi cette capacité

L'égalité homme-femme dans le couple

Au sujet de l'égalité homme-femme, la majorité des personnes d'enquête articule un sentiment d'un partage des tâches familiales. Les professionnelles ont dit qu'ils voient les deux parents également, bien que Mme. Etienne a commenté que les mamans viennent plus souvent d'amener et d'aller chercher leurs enfants. Selon Mme. Loubière quelque parents viennent à la crèche dépende du rythme du métier de chaque parent. Elle a ajouté,

Je pense qu'avant, les pères hésitaient plus à entrer dans les crèches, c'était vraiment le domaine des femmes, des mères et des éducatrices, et maintenant les pères sont plus à l'aise avec ce lieu-là où voilà, parce qu'on a vraiment beaucoup, beaucoup des papas qui viennent, qui sont concernés par comment s'est passée la journée voilà, qui sont capables de prendre des décisions sur des petites choses.

Cette idée de l'évolution du rôle des pères est résonnée par les mères que, même si elles ont dit qu'elles font la majorité des tâches parentales, elles ont souligné le choix du faire et/ou la participation du père en autres tâches. Au niveau de leur langage, quand les femmes interrogées ont décrit le rôle des parents ou la conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale, soit elles ont utilisé le pronom « elle » soit après avoir dit « elles » ou « mères » elles se sont corrigées pour dire « parents ». Une manière de concilier la vie professionnelle et familiale est en partageant les tâches domiciles.

Les manières de concilier la vie professionnelle et la vie familiale

La manière dont les gardes et les mères partagent la responsabilité de garde des enfants influent la capacité d'une mère à concilier les deux côtés de sa vie, la professionnelle et la familiale. Les ajustements des gardes aux besoins des parents, les raisons de mère de faire garder ses enfants, la mission de la garde et la satisfaction de la tentative des mères de concilier les deux côtés, tous contribuent au partage de la responsabilité de la garde de l'enfant et la réussite de la conciliation. Une des ajustements principaux des gardes sont les horaires d'ouverture de la garde. Les nombres comparatifs des heures de gardes et des mères sont dessous (tableau 1).

Tableau 1 : Les horaires d'ouverture et les heures passées aux gardes.

La garde	Les horaires d'ouverture	La mère	Les heures à la garde
Crèche Municipale à Reynerie	L-V, 7h-19h	Mme. Mouneimne, Crèche Municipale	L-V, 6h
Crèche Privée, Raymond IV	L-V, 8h-19h	Mme. Pou, Crèche Municipale	Lundi & Mardi, 9h-5h
Crèche Familiale, Bellefontaine	L-V, 8h30-18h	Mme. Carnine, Assistante Maternelle	L-J, 9h-5h

Selon Mme. Etienne afin d'aider les parents à travailler, la crèche à Reynerie a des horaires longues et est ouverte pendant l'été. Pour les mères, si les enfants sont gardés pendant elles travaillent, elles peuvent se concentrer son travail et ne pas penser aux enfants. Mme. Pou a exprimé ce désir de séparer le travail et sa vie familiale comme, « Ce qui est sûr, c'est qu'après 5 heures, à partir du moment où j'ai un enfant avec moi, je ne travaille pas. J'ai compris qu'il fallait vraiment à partir du moment où j'étais avec mes enfants. » Les tentatives d'ajuster les horaires de la garde aux programmes de travail de parents est un facteur qui permet aux mères de travailler, une raison principale de faire garder leurs enfants.

Les raisons des mères de faire garder leur enfant sont une autre dimension de la conciliation de vie professionnelle et de vie familiale. Toutes les trois mères font garder leurs enfants car elles voulaient de temps pour travailler et pour elles-mêmes (Carnine ; Mouneimne ; Pou). Mme. Carnine a exprimé qu'elle apprécie plus ses enfants si elle a des temps d'être seule

parce que « Je reconnais plus la magie de retrouver un bébé. Est-ce que si j'avais mes enfants tout le temps, est-ce que j'aurais cette curiosité, cette énergie de vouloir expliquer tous ça [la fonction de la cantine] ? Je ne pense pas. » Si les mères ont les temps pour elles-mêmes, elles peuvent être désengagées du monde extérieur et se concentrent mieux sur leurs enfants (Cantine ; Pou). Leurs raisons ne sont qu'égoïstes, toutefois, elles font garder leurs enfants pour qu'ils puissent gagner une connaissance de la société et la vie ensemble (Cantine ; Pou). Mme. Pou a ajouté que si ses enfants vont connaître la vie en société, il faut séparer de leur mère, un processus dur qui la crèche soutient. Les motifs pour faire garder son enfant sont parallèles aux missions des gardes eux-mêmes.

Toutes les institutions, la Caf et les crèches, reconnaissent que les deux désirs premiers des mères de garder leurs enfants sont les mêmes que les missions fondamentales des gardes ; de permettre aux parents de travailler et de faire les activités de l'éveil avec les enfants (Bartolot ; Etienne ; Letourneux ; Loubière). Mme. Loubière a dit que « Je pense que l'origine en France de la crèche c'était de permettre aux ouvriers de travailler ». Comme déjà dit plus haut, l'ajustement des horaires est une façon de permettre aux mères de travailler. Les éducatrices ont souligné aussi la valeur de l'éveil des enfants, en faisant des activités de l'apprentissage de la vie en société et la préscolarisation, comme la lecture (Letourneux ; Loubière). Selon Mme. Letourneux, grâce à l'éveil des enfants, les gardes permettent aux parents de faire d'autres tâches nécessaires de vivre,

Si les parents ne les stimulent [les enfants] pas et s'il n'y a pas de moyens financiers, il y a quand même des choses ici, pour justement avoir accès à des activités. La famille, elles ont d'autres préoccupations que ce genre de choses, le travail, qui va mettre la nourriture dans l'assiette... Donc tout ce qui est l'apprentissage des couleurs, des chansons, tout ça, c[e n']est pas prioritaire. Donc nous, on pallie le manque. C'est mon travail.

A partager la responsabilité de cette manière, les parents peuvent se concentrer sur leur travail. Une autre mission des gardes est de conseiller les parents au sujet de la petite enfance, et de les soutenir (Letourneux). Mme. Letourneux a fait écho à l'idée d'aider les parents, en particulier les mères, et les enfants pendant la séparation comme une façon de soutien. La dégrée que les motivations et missions idéalistes des mères et les gardes correspondent à la réalité contribue à la satisfaction de la mère de sa conciliation de vie professionnelle et de vie familiale.

Toutes les mères interrogées sont satisfaites avec le temps qu'elles consacrent à leurs enfants. Mmes. Carnine et Mouneimne étaient satisfaites avec le temps qu'elles passaient au travail. Mme. Carnine qui vient de changer à mi-temps cet automne a déclaré qu'elle est beaucoup plus contente maintenant qu'elle a plus de temps avec ses enfants. Mme. Pou n'était pas satisfaite avec le niveau de son taux de travail en dépit de sa gratitude et bonheur d'avoir temps avec ses enfants. Elle a exprimé un sentiment de le défi d'avoir un équilibre entre son métier et sa famille et son admiration pour les femmes qui peuvent le faire. Mme. Mouneimne et Mme. Pou ont discuté un sentiment de la culpabilité d'être cette mère moderne, tirée en deux directions. Mme. Pou l'a exprimé comme,

On a la culpabilité tout le temps, nous mamans, si on doit travailler on est culpabilisée de ne pas être avec nos enfants et avec les enfants on est culpabilisée de ne pas faire son travail. Donc il y a toujours de cette façon un [sentiment] de culpabilité.

Ce sentiment de la culpabilité de la mère moderne est un des facteurs qui contribue à la capacité d'une femme à concilier la vie professionnelle et la vie familiale.

Réflexion

La substance des entretiens a allumé les sujets de la possibilité d'inscrire aux modes de garde, l'accès grâce aux allocations, l'égalité homme-femme dans le couple et les manières de

concilier la vie professionnelle et la vie familiale. En outre, les entretiens ont révélé l'importance de la valorisation du travail de la petite enfance.

La possibilité d'inscrire aux modes de garde

La parole sur l'inscription des enfants a montré trois éléments substantiels, la mixité, l'importance de confiance en la garde, et l'effet de l'attente d'une place. Les femmes interrogées ont cité la mixité de classes socioéconomiques des familles, comme une caractéristique important des modes. Puisque dans le système municipal on peut s'inscrire à une garde sur tout Toulouse, la possibilité de la diversité est plus haute. Pourtant, des aspects socioéconomiques gênent la vraie mixité. Comme dit plus haut, à cause de la quantité d'aide on peut recevoir selon le mode de garde, les allocations pour les assistantes maternelles rendent leur prix plus bas pour les personnes assez à l'aise mais plus cher que les crèches pour les gens de moyennes défavorisées (Bressé et Galtier ; Bartolot). Ainsi, l'accès aux certains modes est limité. De plus, l'accès géographique se limite la mixité. Même si les classes moyennes pourraient mélanger les classes, la plus élevée et la plus faible ne mélangeraient pas car ils n'habitent pas dans le même quartier. En dépit des facteurs soucis comme la classe socioéconomique limite les choix des parents, il subsiste encore des critères sur lesquelles on peut fonder son choix comme la confiance en le mode de garde.

Un des premiers choix quand on décide quel mode de garde d'utiliser, entre l'accueil individuel et collectif. Mmes. Pou et Carnine ont souligné la confiance comme une dimension décisive de leur choix. En fin, c'est une différence d'idéologie qui a déterminé leur décision. L'importance d'avoir confiance en le mode de garde fait écho au processus d'inscrire aux modes de garde. Les assistantes maternelles, les crèches collectives privées et municipales et les crèches familiales ont des entretiens avec les parents pour discuter de la pédagogie de la garde

(Carnine ; Etienne ; Letourneux ; Loubière). Si le parent n'est pas d'accord avec la méthodologie particulière de la garde, ils cherchent une autre solution. Cette démarche aide à garantir que les parents ont confiance en leur garde. D'avoir confiance en le mode de garde est important en particulier pendant le processus de la séparation de l'enfant et de la maman (Letourneux ; Pou). Mme. Letourneux estime que cette difficulté est spécialement difficile en France à cause de le long congé de maternité. Toutefois, le processus de séparation peut être en délai à cause de la liste d'attente.

Si on doit attendre une place pour son enfant, il faut arrêter de travailler ou embaucher une nounou. Pendant elle a décrit sa lutte avec la mairie pour trouver une espace pour sa fille, elle a fini avec « Mais, c'est très français, hein ? ». Cet attitude décontracté est créé par une confiance en le système, que même si on doit attendre les démarches bureaucratiques à passer, on sait qu'il y aura une solution vaut l'attente (Carnine ; Mouneimne ; Pou). Néanmoins, mères qui perdent temps à son travail souffrissent économiquement. Pour chaque année où elle ne travaille pas, une mère perd 1% de l'augmentation de son salaire (Maurin et Delphine). Puisque les mamans prennent plus souvent le congé parental d'éducation et elles gagne déjà moins des hommes, cette perte augmente l'inégalité du salaire. Si la durée de l'attente pour une place pourrait diminuer car on a une connaissance à la mairie ou la crèche comme des mères ont suggéré, les personnes de moyennes faibles sont désavantageuses une autre fois car une personne élevée a plus souvent cette connaissance. Bien qu'il existe des inégalités d'accès, grâce aux allocations, d'avoir un mode de garde est possible pour tout le monde.

L'accès grâce aux allocations

Selon les personnes interrogées, le système des allocations est compréhensible à tout le monde. Il me semble que le sentiment de compréhension est dû au fait que la Caf a créé un

système assez simple. Il ne faut que déclarer son revenu et situation familiale pour recevoir les allocations. Chaque allocation a une formule spécifique de qui peut les recevoir et de combien ils peuvent recevoir. Puisque on n'a pas un vrai choix, il n'est pas nécessaire de comprendre entièrement le système. Toutefois, le foule des personnes attendaient à la Caf à Reynerie à 10h du matin étaient un gros contraste à les trois personnes à la Caf à Jolimont à la même heure⁶. Reynerie est un quartier sensible avec une grosse population des immigrés et des ouvriers contrairement à Jolimont, un quartier de classe moyenne. Cette différence suggère que les allocations sont plus facile de comprendre pour certaines, en particulier les personnes de classes favorisés. Même si les allocations ne sont pas compréhensibles pour tout le monde, ils sont accessibles pour tout le monde. Le prix de gardes baisse par une grande quantité grâce aux allocations. Une place à une crèche coûte environs 15 000 € et chez une assistante maternelle, 10 000 € par an (Chemin, a). Si on paie 50 € par mois pour l'année entier pour garder son enfant dans une crèche, on paie 25 fois moins que le prix entire⁷. Sans le système des allocations, plusieurs familles ne pourraient pas acheter une place, et sans celui des subventions la profession de petite enfance sera diminuer. Une politique qui favorise l'accès aux modes de gardes, comme le système de la Caf, augmente l'égalité homme-femme (Ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, b).

L'égalité homme-femme dans le couple

Le discours des femmes interrogés suggère une égalité entre les hommes et femmes dans le couple. Toutefois, il me semble qu'il y a plus d'une conscience qu'il doit être égalité qu'une égalité réelle. Cette inégalité de tâches domestiques illustre des rôles traditionnels des femmes, comme la femme de foyer. Seulement une personne a dit qu'elle observe les femmes qui jouent

⁶J'ai visité les deux Caf, bien que je n'aie qu'un entretien à Jolimont.

⁷ 50 € est le prix nommé par Mme. Etienne.

encore ce rôle. Mme. Etienne à Reynerie a admis qu'elle voit plus souvent les mères que les pères, contrairement à ce que Mme. Loubière a décrit comme la norme à sa crèche où elle voit les deux. Une explication possible pour cette différence est le travail des mères. Une étude a montré que les mères qui ont métiers moins valorisés s'arrêtent de travailler pour s'occuper de leurs enfants (Bressé et Galtier). C'est plus commun à trouver une personne qui travaille à un métier peu valorisé à Reynerie, comme les ouvriers ou les femmes de ménage, qu'à Raymond IV, où les parents sont principalement ingénieurs (Loubière). Si l'étude de Bressé et Galtier est correct, les mères qui font du travail moins valorisé feraient les tâches plus traditionnelles, comme amener et aller chercher son enfant de la garde. Néanmoins, ça c'est un sujet pour une autre étude. La présence du rôle traditionnel en la vie des mères affect sa capacité à concilier la vie professionnelle et la vie familiale.

Les manières de concilier la vie professionnelle et la vie familiale

A la conférence ministres européens de la famille, Mme. Morano a dit, « [La conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale] est aujourd'hui, comme demain, la principale préoccupation des familles. » Les institutions qui soutiennent les familles voient les besoins de familles et elles essayent de les satisfaire. Les ajustements que les gardes font pour aider les parents sont une manière de partager la responsabilité de l'occupation des enfants. Quant à ACEPP, l'association de crèches parentales, les parents ont un droit de partager la responsabilité de l'occupation de leurs enfants (ACEPP). A mon avis, ils ont raison, et que le gouvernement, qui bénéficie de la naissance de plus de citoyennes, devrait être une partie de la solution. Il semble que les professionnelles de la petite enfance interrogées soient d'accord à partager la responsabilité tout même. Les crèches sont ouvertes pendant heures variables sur toute la ville de Toulouse, en fait, il y a une crèche qui est ouverte toute la journée, ce qui essaye en une

manière simple d'aider les familles, comme Mme. Etienne a exprimé. Toutefois, souvent les horaires de la crèche n'aident pas les parents avec les horaires irréguliers, ceux qui travaillent à mi-temps, la nuit ou le week-end (Services Publiques). Ils essayent d'aider les parents de manière de faire des ajustements, et de cette manière-là fait une de ses missions.

Les missions des institutions et les raisons pour faire garder ses enfants des mères de cette étude sont les mêmes. Elles voient deux buts des gardes. Premièrement, les gardes aident les parents, surtout les mères, à concilier la vie professionnelle et la vie familiale. Deuxièmement, ils font l'éveil de l'enfant. Ces motifs ont des effets plus gros qu'une personne ou une famille. La socialisation des enfants les aide de devenir citoyens productifs, qui ensuite aident la société en sa fonction. En permettant aux parents de travailler, les gardes aident l'économie. Par exemple, à Bellefontaine, la crèche familiale permet aux parents au chômage de faire garder leurs enfants, une décision controversée selon Mme. Letourneux. Bien que les familles dont les deux parents travaillent ne puissent pas faire garder leurs enfants si un enfant d'un chômeur reçoit sa place, à Claude Nougaro ils croient que c'est important de soutenir les parents au chômage à trouver travail, notamment car l'arrondissement du Mirail, où se trouve Bellefontaine, a un très haut niveau de chômage, environs 40%. A partager les responsabilités de garder les enfants avec les mères, les institutions leur offrent une manière de concilier la vie professionnelle et la vie familiale.

Les mères essayent de concilier la vie professionnelle et la vie familiale en manières variables, comme faire garder ses enfants à la crèche ou chez une assistante maternelle. Une autre façon de les concilier est de choisir à réduire son taux de travail à mi-temps ou temps-partiel (Bressé et Galtier). En fait, toutes les mères de cette étude ne travaillent pas à temps plein, et toutes sont satisfaites avec leur temps consacrez avec leurs enfants (Carnine ;

Mouneimne ; Pou). Une maman a exprimé malheur avec les temps passent au travail, or elle a réfléchi que comme une mère plus âgée, elle peut laisser des opportunités professionnelles car elle a déjà ressui au travail (Pou). Néanmoins, Mme. Pou a parlé aussi sur un sentiment de la culpabilité d'une maman qui travaille et s'occupe des enfants. Son sentiment démontre le rôle de la mère moderne, tirée derrière par les règles d'avant-hier et devant par les droits égaux d'aujourd'hui et demain. Pendant les femmes ajustent à son droit d'être un individu, elles continuèrent à sentir coupable de ne pas être chez elles s'occupant des enfants. Pour la culpabilité à changer, il faut que l'individu féminin soit valorisé par la société et par elles-mêmes. L'importance de la valorisation pour les professions de petite enfance était un autre thème qui s'est développé des entretiens.

La valorisation des professions de la petite enfance

Mme. Loubière a exprimé une nécessité d'avoir un métier valorisé pour les professionnelles de la petite enfance. Il faut être plus « d'un dépôt des enfants » (Loubière), c'est-à-dire, d'avoir une reconnaissance de sa mission sociale et son travail d'éveil. Je suis d'accord avec Mme. Carnine quand elle a déclaré que les mamans appréciaient toujours le métier de la petite enfance. Je pense que cette appréciation est une raison que les motifs de mères et les missions des gardes se rassemblent, parce qu'elles reconnaissent ce que les fardes peuvent faire pour la société et la famille. Mmes. Carnine, Pou et Letourneux ont parlé du rôle de conseiller des professionnelles de la petite enfance pour les mères. Mme. Pou l'a expliqué comme, « Il me semble qu'il y a un travail en binôme qu'on fait avec la crèche. C'est un peu comme un accompagnement finalement où on se sent un petit peu moins seul dans l'évolution. » Pour souligner la valeur de ce rôle-là, les deux mères ont référencé les professionnelles de la petite enfance comme membres de sa famille qui les aide avec leur

sagesse en les donnant des pistes. La reconnaissance de l'importance du travail par les employées et les parents ne suffit pas, toutefois, en soutenant la conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale. Il faut aussi avoir une reconnaissance en la politique.

Le mouvement de la politique de la petite enfance à la liste de priorités du gouvernement vient de se passer selon Mme. Loubière. Le changement de politique est vu dans le plan de la petite enfance et la promesse de Sarkozy qui s'est passé il y a deux ans. Cette évolution a valorisé le métier de la petite enfance dans une échelle publique. Mme. Carnine a décrit le souvenir de son assistante maternelle de ce changement comme,

Ce qu'elle disait notre nounou, c'est qu'il n'était pas toujours comme ça. Bien sûr, les mères l'appréciaient, mais ça a été un moment d'apprécier ce travail qui est très adapté à notre société. C'est difficile de se déplacer leur travail. Et c'est vrai que [un travail] s'est devenu une nécessité. Donc, ce manière de rendre visible ce-travail-là, et elle est fière de ça.

La valorisation publique du métier a causé le gouvernement à verser plus au système de modes de garde. Selon Mme. Loubière à ce moment-là, les crèches municipales sont devenues mieux, avec d'équipement et d'espace nouveaux. De plus, dans le plan de la petite enfance, il s'agit d'attirer les gens au travail de la petite enfance, soit comme éducatrices soit comme assistantes maternelles, qui valorise en plus la profession. Claude Naguro a été construite il y a trois ans, et la quantité des jeux, d'espace et des activités de préscolarisation, et sa qualité témoignent le changement de la valeur des modes de garde de la petite enfance. Il me semble que le plus valorisé le rôle de la profession de la petite enfance, le plus accessible les modes deviendra. Une augmentation d'accessibilité permettrait aux mères de faire garder leurs enfants dans la meilleure manière pour elles où elles pourraient concilier la vie professionnelle et la vie familiale.

Conclusion

En somme, la capacité d'une mère à concilier la vie professionnelle et la vie familiale dépend sur l'organisation du système de modes de gardes et le rôle de la mère moderne dans la société française. L'accès aux gardes selon son revenu et la liste d'attente influent la réalisation du choix de mères sur le meilleur mode de garde pour sa propre conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale. Toutefois, le système des allocations ne fait que les modes accessibles aux toutes familles et en plus, permet les gardes d'exister elles-mêmes. Le rôle de la mère moderne, tirée à une côté par responsabilités traditionnelles et à une autre par l'opportunité de développer elle-même, affecte la liberté on gagne du système. Même s'il y a une conscience grandissante du besoin d'égalité homme-femme dans le couple, elle n'est pas encore réalisée. En laissant les mères avec leurs tâches traditionnelles, elles ne peuvent pas toujours réaliser la conciliation de vie professionnelle et de vie familiale malgré leurs intentions et celles des professionnelles de la petite enfance. Les institutions et les mères ont les mêmes buts de modes de gardes, et grâce à la ressemblance de leurs priorités et leur voix, le gouvernement français a commencé de faire les gardes de la petite enfance. Cette valorisation est cruciale aux le bonheur du travail des professionnelles de la petite enfance et pour le développement de l'individu féminin.

Cette valorisation du système de modes de gardes est contraire aux Etats-Unis. En Amérique, le travail de garde les enfants restent un métier des défavorisés et un travail pour gagner l'argent. Il y reste un travail de garde, sans le souligne de l'éveil qu'on trouve en France, même s'ici c'est une valeur reconnu récemment. Des mères aux Etats-Unis m'ont parlé du défi de trouver un mode de garde qui n'utilise pas la télévision et ne coûte pas beaucoup. Le prix d'une place aux Etats-Unis est beaucoup plus cher qu'ici car on n'a pas des allocations. La différence entre les systèmes était une de mes motivations principales de faire une étude.

Mon autre motif était que comme une féministe, j'aimerais bien apprendre la situation actuelle des femmes sur tout. Il me semble qu'aux pays industrialisés, une des derniers défis pour les femmes c'est la conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale. Quand j'ai commencé, je pensais que le rôle social du système de modes de garde n'était qu'aider les mères, or pendant les entretiens j'ai appris qu'il y a plus de valeur dans le système. L'importance de l'éveil des petits enfants pour la société et pour la mentalité calme des mères n'est pas une partie de la mission des gardes qu'on peut ignorer. Une des mes questions de l'entretien est « Pour qui, selon vous, est-ce que votre organisme a un impact sur sa vie sociale ? ». Au début, je pensais que le système doit être soit pour les enfants, soit pour les mères. Maintenant, je comprends que les gardes sont pour les deux, parce que sous prétexte de prendre une partie de la responsabilité de l'éveil des enfants, les gardes aident les mamans de concilier la vie professionnelle et la vie familiale grâce au savoir que leurs enfants sont en sécurité et font l'apprentissage.

Annexe 1 : Questions

Questions, Institutions :

1. Général
 - a. Qu'est-ce que vous faites ici ?
2. L'accès
 - a. Comment est-ce que vous choisissez les enfants ?
 - b. De quel milieu social viennent les familles ?
 - c. Quels sont vos horaires ?
3. Les allocations
 - a. Est-ce que vous pensez que le processus pour obtenir les allocations est compréhensible et clair à tout le monde ?
 - b. Qui cherche votre aide ?
4. La conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale
 - a. Combien d'heures passent en moyenne les enfants à la garde ?
 - b. Pour qui, selon vous, est-ce que votre organisme a un impact sur sa vie sociale ?
 - c. Est-ce qu'avec les services que vous proposez, vous permettez aux parents de concilier vie professionnelle et familiale ?
5. L'égalité homme-femme
 - a. Quel parent voyez-vous le plus ? Avec quel parent est-ce que vous parlez ?

Questions, Parents

1. Général
 - a. Combien des enfants avez-vous ? de quel âge ? comment est-ce qu'ils sont gardés ?
2. L'accès
 - a. Comment est-ce que vous choisissez le mode de garde ?
 - b. Quelle est votre situation professionnelle ?
 - c. Quels sont vos horaires de travail ?
3. La conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale
 - a. Est-ce que vous êtes satisfait(e) du temps que vous consacrez à votre travail ?
 - b. Combien d'heures par jour passez-vous avec votre (vos) enfant(s) ?
 - c. Est-ce que vous êtes satisfait(e) du temps que vous consacrez à votre (vos) enfant(s) ?
 - d. Pour quoi est-ce que vous faites garder vos enfants ?
4. Les allocations
 - a. Quelles aides de l'état utilisez-vous ?
 - b. Est-ce que vous pensez que le processus pour obtenir les allocations est compréhensible et clair à tout le monde ?
5. L'égalité homme-femme
 - a. Qui s'occupe de l'enfant le plus ?
 - i. Qui amène et va chercher l'enfant ?
 - ii. Qui habille l'enfant ?
 - iii. Qui prépare les repas ?
 - b. Est-ce que votre mari a pris un congé paternel ou parental ?

Annexe 2 : Les Personnes Interrogées

Amy MOUNEIMNE,
Professeur de yoga, Centreville

Catherine POU
Commerçante d'Art, Arènes

Julia CARNINE
Program Coordinateur SIT

Maité LOUBIÈRE
Directrice, Boule de Gomme, Raymond IV
31 rue Roquelaine, 31000 Toulouse

Mme. ETIENNE
Directrice, Crèche Collective Municipale, Reynerie
Crèche Collective, Avenue Winston Churchill, Dalle Jean-Gilles, 31100 Toulouse

Nathalie LETOURNEUX
Educatrice, Espace Enfance et Famille Claude Nougaro, Bellefontaine
2 Impasse foulquier, 31100 Toulouse

Odile BARTOLO
Responsable des Centres Sociaux Jolimont et la Terrasse, Allocations Familiales, Centre
Social, Jolimont
11 Avenue de l'Observatoire, 31500 Toulouse

Les Références

- Activité, emploi et chômage selon le type de ménage et le nombre d'enfants. Insee. Enquêtes Emploi du 1er au 4ème trimestre 2007. 2007. 13 septembre 2008. < http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATCCF03128>
- AFP. « Homme/Femme : 16% d'écart de salaire. » Le Figaro 31 octobre 2008. 1 décembre 2008. < <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2008/10/31/01011-20081031FILWWW00675-homme-femme-d-ecarts-de-salaire.php>>.
- Association de collectifs enfants, parents, professionnelles : Accueil. Association de collectifs enfants, parents, professionnelles. 2008. 20 octobre 2008. < <http://www.acepp.asso.fr/>>
- Bartolot, Odile. Entretien Personnel. 21 novembre 2008.
- Bressé, Sophie et Bénédicte Galtier. « La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle selon le niveau de vie des familles. » Drees : Etudes et Résultats 465. Février 2006. < <http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er465/er465.pdf>>.
- Brocas, Anne-Marie. « Entre maison, enfant(s) et travail : les diverses formes d'arrangement dans les couples. » Drees : Etudes et Résultats 570. Avril 2007. < <http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er570/er570.pdf>>.
- Carnine, Julia. Entretien Personnel. 24 novembre 2008.
- Casanave, Fabien, Valérie Demon, Marianne Gomez, Anne-Françoise Hivert, Anne Le Nir, et Blandine Milcent. « Dur, dur d'être mère et femme au travail. » Le Croix 17 mars 2005.
- Chemin, Anne, a. « Xavier Darcos refuse que la scolarisation à 2 ans serve à résoudre le casse-tête des modes de garde ; Garde d'enfants : bataille autour d'une promesse. » Le Monde. 20 septembre 2008 : politique, 10.
- Chemin, Anne, b. « La France dépense beaucoup, mais mal. » Le Monde. 13 septembre 2008 : politique, 10.
- Chemin, Anne, c. « Les crèches favorisent l'emploi et la tranquillité des mères. » Le Monde. 15 Juin 2008.
- Etienne. Entretien Personnel. 26 novembre 2008.
- France. La Mairie de Toulouse. « Toulouse en chiffres. » 1 décembre 2008. < <http://www.toulouse.fr/fr-32/ville-1/toulouse-chiffres-189/index.html>>.
- France. Ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, a. « Plan petite enfance : 9 mesures sur 5 ans. » Dossier de la presse. 10 novembre 2006. 14 octobre

2008. <<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/famille/grands-dossiers/plan-petite-enfance/plan-petite-enfance-9-mesures-5-ans.html>>.
- France. Ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, b. « La garde des enfants et leur sécurité sur l'internet à l'ordre du jour de la réunion des ministres européens de la famille. » Dossier de la presse. 19 septembre 2008. 8 novembre 2008. <<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/actualite-presse/communiqués/reunion-informelle-ministres-europeens-famille-18-septembre.html>>.
- France. Services Publics. « Vos droits et démarches. » Dossier de la Presse. 2008. 6 novembre 2008. <<http://vosdroits.service-public.fr/F607.xhtml?&n=Famille&l=N10&n=Enfant&l=N127&n=Garde%20d%27enfants&l=N137>>.
- Letourneux, Nathalie. Entretien Personnel. 19 novembre 2008.
- Loubière, Maïté. Entretien Personnel. 21 novembre 2008.
- Lutrand, Marie-Claude. « L'évolution de la situation des femmes en France : Constants, enjeux et perspectives. » France.
- Maurin, Eric et Delphine Roy. « L'effet de l'obtention d'une place en crèche sur le retour à l'emploi des mères et leur perception du développement de leurs enfants. » Centre pour la recherche économique et ses applications. Docweb 0807. Mai 2008. 18 novembre 2008. <<http://www.cepremap.ens.fr/depot/docweb/docweb0807.pdf>>.
- Morano, Nadine. Discours. Réunion informelle des ministres européens de la Famille. Paris. 18 septembre 2008.
- Mouneimne, Amie. Entretien Personnel. 17 novembre 2008.
- Parents Employeurs : L'emploi d'une nounou de A à Z. Association de parents employeur de garde d'enfants. 2 octobre 2008. <http://www.employer-une-nounou.info/mode_de_garde/index.php>.
- Pou, Catherine. Ed. Millan AbiNader. Arènes, Toulouse. 25 novembre 2008.
- « Les secteurs géographiques. » Plan. La Mairie de Toulouse. 20 novembre 2008. <<http://www.toulouse.fr/fr-32/enfance-education-68/accueils-petite-enfance-70/petits-toulousains-2557.html>>